



Commune de
CRANS-MONTANA

vue D'ENSEMBLE

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA

TRAVAUX PUBLICS
**LA CARTE DE VISITE
DE LA COMMUNE**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
**« ON ACCÉLÈRE
LA CADENCE »**

BOURGEOISIES
**RETOUR VERS
LE FUTUR**

NOVEMBRE 2022
NUMÉRO 11



Commune de
CRANS-MONTANA

VIVEZ PLEINEMENT VOTRE COMMUNE

téléchargez l'application
et abonnez-vous aux
notifications pour recevoir
toutes les infos utiles
dans votre téléphone portable !



ACTU • AGENDA • INFOS OFFICIELLES



L'ESPACE PUBLIC, NOTRE CARTE DE VISITE

Les collaborateurs des Travaux publics sont un peu les concierges de notre territoire ! Leur travail est essentiel car l'espace public est la carte de visite pour celui qui arrive à Crans-Montana : propreté, routes dégagées en hiver avant l'aube, fleurs qui embellissent les rues du printemps à l'automne, mais aussi lutte contre les plantes néophytes envahissantes, gestion et maintien en bon état des réseaux d'eau, travaux sur les routes et les sentiers, dans les talus et sur les places publiques, par beau temps ou pas, de jour comme de nuit.

Les collaborateurs des Travaux publics rencontrent aussi dans les rues hôtes et habitants, ils jouent donc un rôle d'accueil et d'information essentiel.

Les employés au service « Domaine public » travaillent sur un territoire de près de 60 km². Dans ce numéro de *Vue d'Ensemble*, nous avons pris le temps de les accompagner sur le terrain pour vous raconter leur travail.

Dans ce numéro il est aussi question du passé, avec notre projet « Il était une fois » qui ouvre un premier volet en parlant de la vie à l'alpage au siècle passé. Grâce au QR Code imprimé sur l'article, vous pouvez écouter le témoignage audio de Lucien Berclaz qui se souvient de ses jeunes années lorsqu'il gardait les vaches. Histoire d'autrefois aussi avec ces souvenirs d'une époque où il fallait plus de quatre heures de marche pour monter de Sierre à Crans-Montana. Un texte à lire en voyageant avec le nouveau funiculaire qui reprend du service dès le 11 décembre 2022, et effectue le parcours en treize minutes.

Bonne lecture !

Nicolas Féraud
Président de la Commune de Crans-Montana

SOMMAIRE

- 03** ÉDITORIAL
LE MOT DU PRÉSIDENT
- 04** TRAVAUX PUBLICS
LES CONCIERGES DU TERRITOIRE
- 10** ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE
ON ACCÉLÈRE LA CADENCE !
- 12** ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
ON ÉTEINT LES LUMIÈRES !
- 13** FUNICULAIRE MIS À NEUF
CE QUI VA CHANGER
- 14** IL ÉTAIT UNE FOIS LA MOBILITÉ
À PIED, À MULET OU EN CALÈCHE
- 16** PRIX
APPRENTIS MÉRITANTS HONORÉS
- 17** MÉRITES
SPORT ET CULTURE À L'HONNEUR
- 18** BOURGEOISIES
RETOUR VERS LE FUTUR
- 20** SANTÉ
AMÉLIORATION DE L'OFFRE MÉDICALE
- 21** MUSIQUE
LES GUGG'DRAGONS ONT 20 ANS
- 22** IL ÉTAIT UNE FOIS L'ALPAGE
AVEC LUCIEN BERCLAZ
- 24** MANÈGE DE CRANS-MONTANA
RENCONTRE AVEC ELÉONORE GARCIA
- 25** INFOS
EN BREF
- 27** MIDNIGHT
UN PROJET POUR LES JEUNES
- 28** STOP AU GASPILLAGE
TRUCS ET ASTUCES EN CUISINE
- 29** EMBELLISSEMENT
BALCONS FLEURIS PRIMÉS
- 30** BUDGET 2023
UN SOUFFLE DYNAMIQUE

Impressum
Vue d'Ensemble - Magazine officiel
de la Commune de Crans-Montana
N. 11, novembre 2022
Tirage 5000 exemplaires
Rédactrice responsable : Danielle Emery
Ont collaboré à la rédaction : Jean-François Fournier |
Blaise Craviolini | Martin Bagnoud
Photographie : Paul Cardin | Deprez Photo Crans-Montana |
Blaise Craviolini | Médiathèque Valais | Bibliothèque de
Crans-Montana
Graphisme : Grand-Partenaires.ch
Couverture : Paul Cardin
Ce magazine a été imprimé sur du papier
recyclé, conformément aux engagements
environnementaux de notre Commune



Commune de
CRANS-MONTANA

FOCUS SUR LES TRAVAUX PUBLICS

Nous consacrons dans ce numéro un large dossier aux Travaux publics, un service communal important s'il en est dont on peine, parfois, à mesurer la dimension. « Nous comptons 36 collaborateurs sur le terrain, auxquels il faut ajouter une secrétaire administrative (Nicole Genoud) et deux techniciens (Olivier Bonvin et Loïc Jolliat), explique Laurent Bonvin, chef du service Domaine public. Notre champ d'action se déploie sur 59,66 km² et s'étend des hauts de Crans-Montana au bas des villages d'Ollon, Corin et Loc en passant par Plumachit, Aprilly et Cordona. » Au chapitre financier, Laurent Bonvin précise que son service repose sur un budget annuel moyen d'environ 8 millions de francs, variable selon les années et les besoins.

DOMAINE PUBLIC

TOUTES LES COMPÉTENCES RÉUNIES SOUS UN MÊME TOIT !

Depuis début novembre, une nouvelle halle réunit tous les collaborateurs en charge des travaux publics, elle induit une philosophie de travail différente, stimulant la cohésion.

« Sur la route de Chermoran, entre Montana-Village et Bluche, la situation géographique de la nouvelle halle est idéale, relève Joël Briquet, responsable des Travaux publics. Ici, nous avons de la place et nous ne gênons personne. » L'ancienne Commune de Montana était propriétaire du terrain. Les travaux de construction se sont échelonnés sur deux ans pour un coût total d'environ 3,6 millions de francs.

Des coûts rationalisés

« Notre service était disséminé sur trois sites différents : un dépôt aux Fougiers à Chermignon, un deuxième dépôt à la route de la Moubra à Crans-Montana et un garage que nous louions à

Compagnie SMC aux Barzettes. Une année après la fusion, il est apparu évident que nous devons réunir nos ressources humaines et matérielles, et rationaliser ainsi notre travail et nos coûts. Avec Bernard Cordonier, je me suis fait un point d'honneur à mener à bien ce projet avant de partir à la retraite. La volonté politique a suivi. Nous sommes très fiers, aujourd'hui, de pouvoir bénéficier d'un outil si performant. », explique Joël Briquet, 63 ans, dont 21 consacrés à la collectivité publique.

Les concierges du territoire

« Même si nous n'avons pas l'ambition de concurrencer les entreprises locales ou de leur prendre du travail, nous sommes en

quelque sorte les concierges d'un vaste territoire qui s'étend de la plaine aux hautes cimes, image le responsable. Il était important, essentiel même, qu'il y ait une unité au sein du service, que chaque collaborateur se sente bien, ait du plaisir à se retrouver tous les matins. Cette centralisation des compétences offre de nouvelles perspectives au niveau de la philosophie du travail. »

Cette halle d'une superficie globale de 800 m² sur deux niveaux avec mezzanine se veut pratique et fonctionnelle. « C'est une réussite ! Le résultat final est très satisfaisant. Chaque centimètre a été pensé et bien pensé », se targue Joël Briquet. La structure comprend un atelier de réparations pour, notamment, les 25 véhicules de la Commune et pour l'imposant parc machines,

une surface destinée au stockage des matières et des matériaux (dont le sel pour les routes à la saison hivernale), ainsi qu'une station de lavage. Sans oublier, bien sûr, des vestiaires confortables, des douches et sanitaires aux normes en vigueur et une cafétéria conviviale.

Blaise Craviolini

Les collaborateurs des Travaux publics et le Conseil communal, devant la nouvelle halle.

© Deprez Photo Crans-Montana

« NOUS FORMONS UNE VÉRITABLE ÉQUIPE ! »

Nicole Bonvin Clivaz est vice-présidente de la Commune, elle est aussi à la tête du dicastère Domaine public, essentiel pour le bien-être des habitants et l'embellissement du territoire.

Vous êtes passée du dicastère Edilité - salubrité au Domaine public, c'était votre choix ?

NICOLE BONVIN CLIVAZ : Au début de cette deuxième législature, j'espérais reprendre ce dicastère. J'ai durant quatre ans piloté le service en charge de la salubrité publique, de même que l'organisation intercommunale Crans-Montana Exploitation (CME). Et je travaille dans la branche de l'hôtellerie et la restauration. Il me paraissait donc logique de briguer le service Domaine public. À mes yeux, on peut tirer beaucoup de comparatifs entre hôtellerie et travaux publics : on a besoin de tout le monde et, surtout, de ceux qui accomplissent les travaux les plus ingrats, ceux qui osent se salir les mains.

Ce service ne compte aujourd'hui que des hommes, à l'exception de la secrétaire...

C'est vrai et c'est, je l'avoue, un peu regrettable. Mais je vais m'atteler, ces prochaines années, à féminiser le service. Je pense qu'une femme avec sa sensibilité peut amener un regard différent sur l'entretien de l'espace public, le mobilier urbain, les arrangements floraux, et dans de nombreux autres domaines.



À la tête du service Domaine public, la vice-présidente Nicole Bonvin Clivaz et Laurent Bonvin.

Comment s'est passée votre entrée en fonction ?

La transition s'est parfaitement opérée. Je savais où j'allais et j'avais déjà pas mal de contacts avec les employés de ce service avant la restructuration de l'administration communale en début de législature. Ma place s'est faite progressivement. Je me suis efforcée, dans un premier temps, de comprendre, de partager et de décider avec eux. Nous formons une véritable équipe !

Avant la fusion, les employés travaillaient sur le territoire de leur propre commune. Qu'est-ce qui a changé ?

Dans les anciennes communes, la manière de travailler comportait des atouts mais aussi des inconvénients. Depuis la fusion, nous nous concentrons sur tous les aspects positifs en les accentuant grâce à l'effort collectif. Nous avons unifié les échelles de salaire des collaborateurs. Nous avons réorganisé la gestion du territoire pour l'aborder dans sa globalité. Pour les collaborateurs, croyez-moi, le changement a été radical ! Après la fusion il a aussi fallu trouver des solutions pour satisfaire tous les habitants, beaucoup gardaient en mémoire les anciennes méthodes de fonctionnement des Travaux publics.

La nouvelle halle des Travaux publics réunit désormais les collaborateurs. Cette nouvelle infrastructure, c'est donc du pain béni ?

Et comment ! La halle est le lieu où désormais tout le monde se rassemble le matin, au moment où sont réparties les tâches de la journée. Cela permet une meilleure compréhension du travail de chacun; en se côtoyant, les collaborateurs apprennent à mieux se connaître. Forcément, l'équipe va s'améliorer au fil des mois et des années.

Quels seront les défis majeurs, à moyen terme du dicastère Domaine public ?

Je citerais la gestion des besoins des collaborateurs, leur nombre, l'embellissement de notre belle commune. J'ai aussi l'ambition de trouver dans chaque village un site pour en faire un endroit convivial propice aux rencontres, à l'instar de l'aménagement récent de la place Corinna Bille à Montana-Village. Et tout cela évidemment dans le respect de l'équilibre des finances publiques.

Propos recueillis par Blaise Craviolini

IMMERSION DANS LE QUOTIDIEN DES TRAVAUX PUBLICS

Ils nettoient, taillent, déneigent, embellissent, réparent, aident, dessinent, entretiennent... et j'en passe. Bref, ils savent tout faire ou presque. Ils, ce sont les employés communaux des Travaux publics.

Les premières lueurs de l'aube viennent à peine d'apparaître et, déjà, l'effervescence est palpable. Tous les collaborateurs du Service ont reçu leurs instructions. Avec ou sans machine, mais toujours outillés jusqu'au bout des doigts, ils sillonnent monts et vaux du territoire communal pour accomplir leur mission : rendre le quotidien des habitants plus agréable, plus facile, plus sûr. Joël Briquet, le responsable communal des TP, nous emmène à leur rencontre. Parfois dans des endroits improbables, des recoins insoupçonnés, au prix de pentes vertigineuses. Mais le coup de volant de notre guide est sûr.

Toute la nuit

Au-dessus de Corin, des sentiers agricoles et viticoles ont subi les affres d'une conduite qui a lâché subitement. Pour éviter un glissement de terrain ou une dégradation quelconque, il faut évacuer l'eau et niveler les lieux en toute urgence. C'est Dragan Mitrovic, 56 ans, bosniaque d'origine, et sa rétro qui s'en chargent. « Ce job me plaît beaucoup, assure-t-il. Il est varié et valorisant. En hiver, j'aime aussi déneiger les routes, même si nous travaillons parfois toute la nuit pour que les gens puissent se déplacer dans de bonnes conditions au petit matin. »

Non loin de là, mais plus bas, nous retrouvons Alex Morard, 44 ans, et sa tailleuse géante. La végétation, abondante, entrave ici une partie de la route et obstrue la visibilité des automobilistes. Pas de problème : « Super Alex » s'en occupe avec cœur et enthousiasme ! « Je viens d'être engagé aux TP, précise-t-il. Je suis machiniste de chantier de formation, mais surtout un touche-à-tout qui adore travailler à l'extérieur, dans la nature. C'est dire si je suis servi avec mon nouvel employeur... La routine n'existe pas. On doit s'adapter tous les jours. »

De sacrées responsabilités

L'Ayentôt établi sur le Haut-Plateau fait souvent équipe avec Jimmy Droz, 31 ans, spécialiste, notamment, de l'élagage et du débroussaillage. « Le job est parfois sportif, éreintant, mais ça ne me dérange pas, bien au contraire. Nous avons une super ambiance interne au sein du Service, un mélange sympa de générations. Ça aide à traverser certains moments plus pénibles. »

L'intéressé se dit « impressionné par la qualité du matériel mis à disposition. Quand on connaît le prix de certaines machines, on a quand même de sacrées responsabilités. On ne joue pas aux Lègo ! », ajoute-t-il.



Joël Briquet.



Dragan Mitrovic.



Alex Morard.

Solidarité avec les aînés

Le téléphone portable de Joël Briguet ne cesse de crépiter. « Les besoins évoluent au fil des minutes. Mes collaborateurs savent qu'avec les responsables de secteur Olivier Haldimann et Pascal Cordonier nous sommes atteignables en permanence. Ils n'hésitent pas à nous solliciter, même pour des détails. » Nous poursuivons notre escapade jusqu'à la déchetterie des Crêts, entre Mollens et Aminona, où Jean-Pierre Gasser (54 ans), le maître de céans, est à pied d'œuvre. « Ici, nous avons une cinquantaine de passages par jour en moyenne et même davantage le samedi. J'adore le contact avec les habitants. Sans me vanter, je crois que je connais 80 à 90 % des gens. Il m'arrive régulièrement de devoir orienter les utilisateurs dans le tri des déchets et d'aider les personnes âgées à décharger leur voiture et à porter leurs encombrants jusqu'aux bennes. Je me sens utile et c'est très gratifiant comme sentiment. »



Jean-Pierre Gasser.

La terre lui parle

Place, maintenant, aux artistes ! Car Joaquim Ribeiro, 57 ans, en est un. Son dada, ce sont les fleurs. Et le talent du plus valaisan des Portugais s'exprime aujourd'hui devant l'ancien bâtiment communal de Mollens. « Le gros du travail s'effectue généralement en station. On ne se rend pas compte du nombre de décorations florales qu'il y a à Crans-Montana ! Voilà vingt ans que je me suis spécialisé dans ce domaine, avec toujours autant de plaisir. J'ai l'impression de contribuer à l'embellissement du paysage. Et j'aime toucher, sentir, sonder la terre. J'ai l'impression qu'elle nous parle. En plus, j'ai la chance de travailler la plupart du temps seul. C'est beau cette liberté. »



Joaquim Ribeiro.

L'entretien des cours d'eau

Des fleurs à l'élément aquatique, il n'y a qu'un pas. Que nous franchissons allègrement en compagnie de notre guide pour une dernière escale sur les hauts de Plumachit. Raphaël Favre et Mathias Rey vaquent à l'entretien d'un torrent (ça aurait pu être un bisse, une rivière ou une cascade, remarquez).

« Il y a peu, j'étais encore au chômage, note Raphaël Favre. J'apprécie donc cette confiance de la part de mes employeurs. J'ai une formation de bûcheron-forestier. Il m'arrive aussi de nettoyer, faucher et tronçonner. Le menu quotidien est aussi varié que copieux... »

Des exemples comme Dragan, Jean-Pierre ou Joachim, nous pourrions en citer des dizaines après cette journée sur le terrain. Une certitude au terme de cette immersion : notre regard a changé sur ces hommes souvent emmitoufflés dans leur tenue orange. Il est devenu plus respectueux, voire admiratif.

Blaise Craviolini



Mathias Rey et Raphaël Favre.



DURABILITE
CRANS-MONTANA
S'ENGAGE

**PLANTES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES
LA LUTTE CONTINUE**

La Commune de Crans-Montana, en collaboration avec le Parc naturel Pfy-Finges, a joué les pionniers en recensant les parcelles privées sur lesquelles des plantes néophytes envahissantes ont été repérées : tous les propriétaires concernés ont reçu une lettre leur demandant de couper et arracher immédiatement (puis tous les ans) ces plantes problématiques. Plus de 1200 lettres ont été envoyées.

Ces plantes continuent de proliférer, malgré les efforts consentis ces dernières années, notamment par les employés des Travaux publics. L'an prochain, dès le printemps, la lutte reprendra. Bunias d'Orient, Solidage du Canada : sur notre territoire, une dizaine de plantes problématiques ont été recensées!

Danielle Emery

Des cours pour le public ont été organisés ; une brochure (gratuite) a été éditée par le parc naturel Pfy-Finges. Les professionnels ont été sensibilisés, notamment ceux qui transportent de la terre lors de chantiers.

ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN ON ACCÉLÈRE LA CADENCE !

L'assainissement énergétique du parc immobilier ancien des communes du Haut-Plateau est le défi principal pour ces prochaines années. « Nous devons avancer rapidement. C'est un total changement de paradigme qui se met en place pour accélérer la transition énergétique », relève Nicolas Féraud, président de la Commune de Crans-Montana.

Les communes du Haut-Plateau, labellisées Cité de l'énergie depuis 2008, sont en train de passer d'une politique énergétique totalement incitative à une politique beaucoup plus dynamique pour accélérer la rénovation du patrimoine bâti ancien.

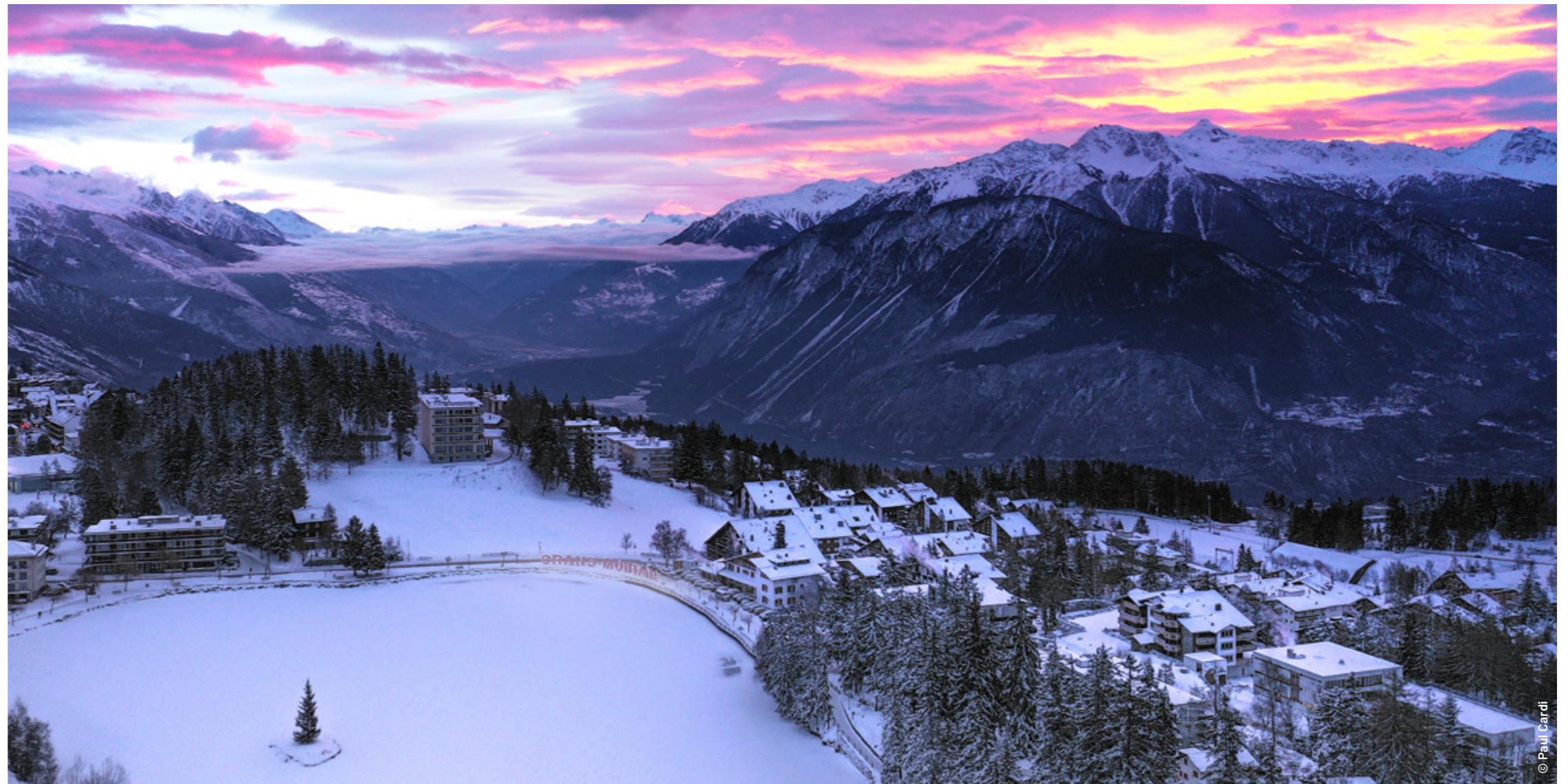
Autrefois, l'économie touristique était fondée surtout sur la construction de résidences secondaires et chaque commune créait un maximum de zones à bâtir pour développer son attractivité. Quand est-ce que les choses ont commencé à changer ?

NICOLAS FÉRAUD : Dès l'an 2000, au niveau politique, on s'est aperçu du besoin de développer Crans-Montana de manière plus cohérente. Entre 2005 et 2008, les communes ont réuni leurs forces pour mettre en place un plan directeur intercommunal pour que les investissements dans les infrastructures soient cohérents sur l'ensemble de la destination. Le PDI était né !

Les six communes de l'époque ont fait une analyse poussée de la consommation énergétique sur leur territoire. Cet examen a débouché sur une première génération de planification énergétique intercommunale (Plan directeur énergie) qui a ensuite largement orienté les activités des municipalités dans le domaine des énergies. Déjà à ce moment-là, le potentiel au niveau des énergies renouvelables a été identifié. Cela a débouché en 2010 sur un règlement intercommunal favorisant les énergies renouvelables ; c'est à ce moment-là aussi qu'on a commencé à poser sur papier les premières réflexions pour un chauffage à distance.

Les Communes de Crans-Montana, Icogne et Lens sont en train de réviser leur Plan directeur des énergies. Vous dites que nous entrons, aujourd'hui, dans une nouvelle ère.

Oui. Le changement de la législation fédérale (Stratégie énergétique 2050) et un Plan directeur cantonal très exigeant en matière d'énergie ont été les déclencheurs pour entamer cette révision. Jusqu'ici, la transition énergétique était favorisée exclusivement par des moyens incitatifs. Chacun était libre d'utiliser, ou non, les subventions proposées pour des panneaux photovoltaïques ou thermiques. Aujourd'hui, nous devons aller plus loin et accélérer la cadence. Nous devons mobiliser le potentiel d'utilisation des énergies renouvelables qui existe mais qui n'est pas forcément utilisé, et nous diriger vers l'abandon des énergies fossiles.



C'est donc un total changement de paradigme qui se met en place. Les communes vont se doter de bases légales solides au travers des plans de zones, et dans les règlements de construction. Les anciennes planifications énergétiques seront remplacées par un accompagnement plus dynamique des maîtres d'ouvrages.

Donnez-nous quelques exemples.

Nous allons par exemple demander des concepts énergétiques pour tout aménagement de quartier ou pour tout grand projet de construction. Les énergies renouvelables ne seront plus une option, mais une obligation. Des exigences minimales concernent aussi les maisons individuelles, elles seront inscrites dans ces règlements. Les possibilités de se brancher

sur le réseau de chauffage à distance seront réglées de manière claire. L'assainissement énergétique des anciens bâtiments sera aussi réglementé. Ces mesures, dont la mise en place est coordonnées avec les instances du Canton, vont permettre d'accélérer la transition énergétique sur notre territoire.

Y aura-t-il toujours des subventions communales ?

Oui, bien sûr, les communes vont continuer d'apporter un soutien financier avec des subsides ciblés, surtout pour la rénovation du parc immobilier ancien. Sur le Haut-Plateau, la gestion des immeubles est rendue complexe parce qu'un nombre important de logements se trouvent en PPE. Les communes vont se montrer innovantes et vont proposer des solutions pour aider ces propriétaires à assainir leurs bâtiments dans un délai

raisonnable. Ce ne sont pas les entreprises de rénovation locales qui s'en plaindront : il sera probablement plutôt difficile pour elles d'assumer tous les travaux de rénovation et d'assainissement énergétique nécessaires ces prochaines années.

Je terminerai en rappelant ceci : un bien immobilier qui peut afficher une étiquette énergétique optimale prend de la valeur !

Propos recueillis par Danielle Emery

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE: ON ÉTEINT LES LUMIÈRES!

Suivant les mesures préconisées par les communes valaisannes pour réduire la consommation énergétique, Crans-Montana, Icogne et Lens ont décidé de restreindre l'éclairage public et les illuminations de Noël. Elles appellent la population à elle aussi économiser l'énergie.

Extinction à 23 heures

L'éclairage des rues résidentielles est interrompu entre 23 heures et 5 h 30 du matin ; la mesure est mise en œuvre secteur par secteur (d'abord dans les villages, puis en station début décembre).

La lumière est éteinte complètement dans les rues éclairées par des lampadaires équipés de capteurs de mouvement lorsque personne ne passe. À noter que, depuis plusieurs années maintenant, les communes améliorent leur éclairage public en se dotant de ce type d'équipements de dernière génération. Si vous êtes un noctambule, pensez à utiliser la fonction torche de votre téléphone mobile ou à emporter une lampe de poche !

Pour des raisons de sécurité, les routes cantonales et les centres restent éclairés comme d'habitude.

Diminution des illuminations de Noël

Les édifices religieux, les œuvres d'art et les bâtiments publics ont été complètement éteints.

Concernant les illuminations de Noël, même si elles ont un faible impact énergétique, leur nombre a été réduit de moitié en station et elles sont allumées durant une période raccourcie : uniquement les week-ends de décembre (mêmes dates que le Festival Étoile Bella Lui), puis tous les jours du 20 décembre 2022 au 8 janvier 2023. Elles sont par ailleurs éteintes dès 23 heures, tout comme les lettres « Crans-Montana » le long du lac Grenon.

Le Festival Étoile Bella Lui n'accueille pas de grande roue cette année, l'attraction étant énergivore. Par contre, les lumières du Chemin des lanternes sont allumées de 17 heures à 22 heures, l'ensemble de celles-ci ne consommant que l'équivalent d'un cycle de lave-vaisselle par heure.

Dans les villages, les décorations lumineuses sont également réduites et se limiteront aux centres.

Demande d'extinction des vitrines

Les autorités ont demandé à toutes les boutiques et prestataires touristiques d'éteindre la lumière de leurs devantures à 23 heures ; tous les propriétaires d'appartement et de maison individuelle sont priés eux aussi de réduire leur éclairage extérieur lorsqu'il n'est pas nécessaire et de minimiser les décorations de Noël.

Les administrations publiques mettent également en place des mesures d'économies d'énergie dans leurs bureaux et salles publiques. Elles remercient chacun de prendre ses propres mesures pour éviter une situation de pénurie énergétique qui serait dommageable à tous.

www.crans-montana.ch/energie

FUNICULAIRE: CE QUI VA CHANGER

Le funiculaire SMC sera à nouveau opérationnel à partir du 11 décembre prochain. Les voyageurs découvriront de nombreuses nouveautés. Tout a été renforcé pour améliorer la qualité de l'accueil.



1. LES VOITURES

Les deux rames sont flambant neuves, directement sorties des ateliers de la société CWA à Olten, un des rares constructeurs de funiculaires au monde.

2. LA COULEUR

Les utilisateurs prennent place dans des voitures rouges, exclusivement rouges.

3. LE CONFORT

Les sièges en cuir sont plus confortables que le tissu des modèles précédents.

4. LA VUE

Les voyageurs profitent encore mieux de la vue qu'offrent les 13 minutes du parcours, grâce aux surfaces vitrées, y compris au plafond.

5. LA STABILITÉ

Les boggies (chariot sur lequel est articulé le châssis d'un wagon pour qu'il puisse prendre les courbes) sont plus larges. Une particularité qui permet d'atténuer l'effet de balancement ressenti par les utilisateurs.

6. LES PORTES

Les ouvertures et les fermetures des portes des quais se font automatiquement dans les deux gares, grâce à une cellule sensitive.

7. LA CADENCE

Dès la reprise du 11 décembre, l'horaire propose une course de plus par heure. En clair, les deux rames partiront de gare toutes les 20 minutes.

8. L'EXTENSION

Bonne nouvelle pour les noctambules : SMC a étendu ses horaires en soirée. Le dernier départ est programmé à 22 h 02, et cela sept jours sur sept, toute l'année.

9. LE QUAI DE MONTANA

Si celui de Sierre ne change pas, le quai des voyageurs de Montana est complètement mis à neuf. Entrée et sortie sont séparées pour une meilleure fluidité du trafic.

10. L'INFO IMMÉDIATE

Des écrans informatiques à l'intérieur des deux rames donnent foule d'informations, notamment sur les horaires en temps réel des prochaines correspondances des bus et des trains.

11. LA GARANTIE

SMC s'est dotée d'une nouvelle souffeuse-fraiseuse sur rail. En cas de fortes chutes de neige, cet appareil ingénieux sera placé quelques mètres avant la rame et ouvrira le passage en déblayant spontanément la neige sur les voies. Tous les départs seront ainsi garantis.

12. LES NUISANCES SONORES

Elles seront limitées, voire inexistantes. « Avec les ingénieurs, nous avons beaucoup travaillé sur cet aspect, de manière à être en adéquation avec la philosophie de notre compagnie, assure Patrick Cretton, directeur de la Compagnie SMC. Dans la construction des rames, du rail et de toutes les structures, nous avons privilégié des matériaux atténuant les nuisances sonores. »

13. LES ARRÊTS

Les stations dites intermédiaires (ou les arrêts si vous préférez) ont elles aussi été relookées et améliorées pour rendre l'attente des voyageurs plus agréable.

14. LES GARES

Dans leur aspect général, vous n'allez plus reconnaître les gares de Sierre et de Montana... Tout a été prévu pour renforcer l'accueil, la sécurité et les agréments parallèles.

Blaise Craviolini



RELIER SIERRE À CRANS-MONTANA N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ UNE SINÉCURE

Il y a 130 ans, en février 1892, le premier client arrivait à dos de mulet à l'Hôtel du Parc, après quatre heures de marche. Relier Sierre à Crans-Montana n'a pas toujours été une sinécure.

Aux débuts du tourisme, l'ascension du coteau depuis Sierre durait quatre heures, environ. Pour la construction du premier hôtel, sable, ciment et autre matériaux ont été transportés à dos de mulet. À ce moment-là, on n'accédait sur le plateau que par des petits chemins, à pied depuis Corin, ou à dos de mulet : les plus chanceux (ou fortunés) profitaient d'une chaise à porteurs.

On imagine alors la vie quotidienne du facteur qui faisait ce parcours avec son mulet chargé de paquets (voir ci-contre). Le premier postier fut Pierre-Paul Cordonier. C'est Pascal Thurre qui nous en parle dans son livre "Crans-Montana, un autre regard" : « Il commençait par prendre le courrier de l'Hôtel du Parc puis s'arrêtait dans les villages de Montana, Randogne, Mollens, Venthône et Muraz. Il lui arrivait, lorsque les paquets étaient trop nombreux, d'avoir deux mulets à disposition et d'affronter la tempête de neige en tirant les deux bêtes par le mors. »

Fiacres, diligences et charrettes

Les bâtisseurs de l'Hôtel du Parc ont vite compris que l'essor de leur hôtel dépendait d'un accès facilité : en 1896, ils construisent une route carrossable - à péage. À l'époque, la diligence et les fiacres étaient les moyens de locomotion les plus prisés ; le parcours durait plusieurs heures, selon les caprices de la météo.

La fréquentation allant croissant, les diligences avaient de plus en plus de peine à assurer leur service. « La route était caillouteuse, plus pentue et surtout encombrée par quantité de charrois tirés par des attelages de chevaux ou des bœufs transportant les matériaux nécessaires à toutes ces constructions, raconte Gaston Maison, auteur de l'ouvrage "SMC 1911-1986". La lenteur de ces charrois gênait considérablement les diligences, souvent en retard. » Et de préciser : « L'accès à ces diligences était réservé aux gens aisés. Les autres effectuaient leur montée à pied tout en mettant si possible - contre petite redevance - leurs bagages sur les charrois. »



Le funiculaire comme une évidence

Les premières négociations pour relier plus commodément Sierre au Haut-Plateau remontent donc à la fin du XIX^e siècle, avec cette question lancinante : comment remplacer la diligence par d'autres modes de transport adaptés à la topographie de la région et aux impératifs saisonniers ? À l'évidence, le choix devait se porter sur un chemin de fer à voie étroite, à crémaillère et à traction vapeur ou électrique, en partance directement de la Gare de Sierre Jura-Simplon.

La demande de concession pour cette voie Sierre - Vermala (Montana n'y figurait pas) fut expédiée à Berne le 22 octobre 1899, accompagnée des plans du tracé à l'échelle 1/50'000^e, du profil en long, du devis et du descriptif des travaux. Ce devis était fixé à 1'020'000 de francs dont 890'000 pour l'achat des terrains, la construction de la ligne, la pose de la voie et de l'alimentation. Trois automotrices et cinq wagons marchandises étaient également prévus. Ce devis était évidemment - et très largement - sous-estimé !

Des prix exorbitants

La concession fut accordée lors de la session du 13 juin 1900 des Chambres fédérales pour une durée de 80 ans. Il a toutefois fallu patienter jusqu'en 1911 pour l'inauguration officielle de la fameuse ligne de funiculaire encore en fonction aujourd'hui.

Cet avènement ne fit pas que des heureux... Les voitures à chevaux demandaient entre 25 et 30 francs par personne pour une course simple, voire davantage en hiver. Une somme colossale comparée aux salaires d'alors ! Cela représentait en effet plus de la moitié d'une rémunération mensuelle d'un postillon. On comprend dès lors aisément que les cochers n'ont pas vu d'un bon œil la mise en service d'un concurrent sur crémaillère dont le prix était de 8 francs pour un aller-retour.

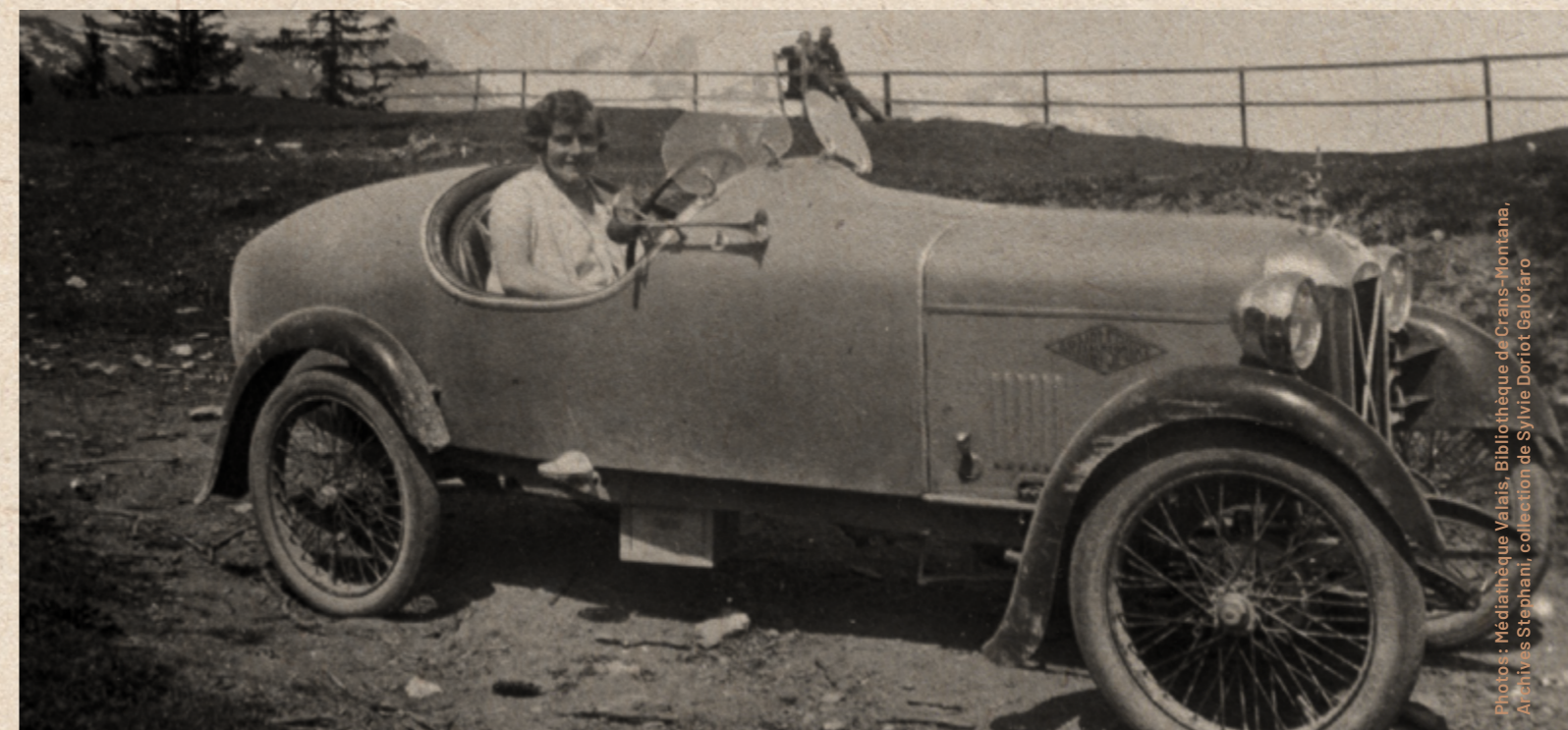


Tout à droite de la calèche (debout), le Dr Théodore Stephani (1904).

Quid de l'évolution du réseau routier ? « Entre les sentiers pédestres de 1892 fréquentés par les chevaux, mulets et autres chaises à porteurs depuis Corin et les belles routes qui jalonnent aujourd'hui notre région, les commodités des voyageurs ont bien changé, souligne Pascal Rey, historien auteur de nombreux ouvrages sur la région. Mais cela s'est fait par étapes et très progressivement. On peut citer la construction de la route du Rawyl Granges - Lens - Icoigne en 1898, celle entre Sierre et Montana via Randogne en 1913 et surtout celle de la route cantonale Granges - Ollon - Chermignon - Montana-Village qui s'est échelonnée entre 1929 et 1934. »

Retenons cette date encore : le 8 mai 1946. Ce jour-là circule le premier autobus reliant Sierre à Montana (en passant par Corin, Montana-Village, le Sanatorium valaisan et Crans). Un parcours long de 23,7 km. La concession - frappée du numéro 327 - autorisait trois courses aller-retour en semaine et cinq le dimanche. Rien à voir avec l'offre actuelle !

Par Blaise Craviolini



Photos : Médiathèque Valais, Bibliothèque de Crans-Montana, Archives Stephani, collection de Sylvie Doriot Galofaro

PRIX POUR APPRENTIS MÉRITANTS



© Depez Photo Crans-Montana

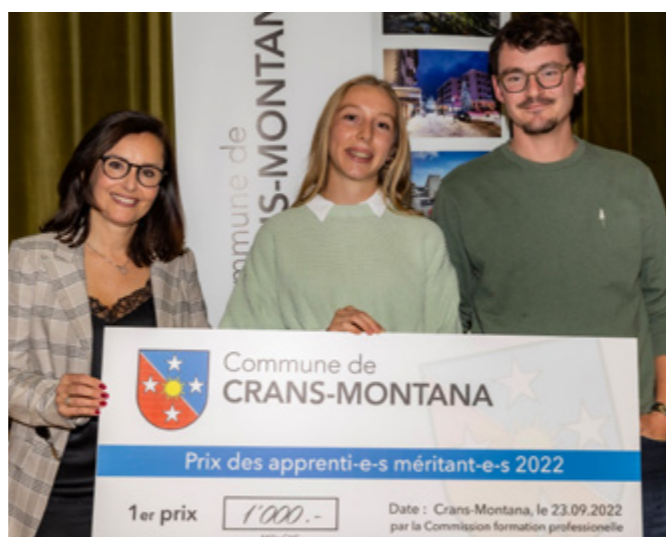
La Commune de Crans-Montana, pour la première année, a décerné des prix à cinq apprentis méritants. Une manière, pour la commission Formation professionnelle, de valoriser la formation duale qui débouche sur un CFC.

« On lit dans les journaux que la voie de l'apprentissage séduit de moins en moins les jeunes, au profit des études et des Hautes écoles. Pourtant, il y a vraiment de l'avenir pour les jeunes qui se lancent dans un apprentissage. Et notre société, notre économie a besoin d'eux ! C'est pour valoriser cette voie que la Commune de Crans-Montana a lancé ce prix », a souligné la présidente de la commission Formation professionnelle Marielle Clivaz, lors de la cérémonie le 23 septembre dernier.

Le jury composé de neuf personnes a analysé chaque dossier et choisi de récompenser cinq jeunes qui ont su montrer des qualités personnelles et professionnelles particulières et les développer au cours de leur formation, tant au centre de formation professionnelle qu'à leur poste de travail. Lors de la sélection, le jury a analysé les critères suivants : progression, assiduité, investissement, intérêt pour le métier, capacité d'autonomie, intégration dans l'entreprise et comportement général qui valorise l'image de l'apprentissage.

Delphine Preisig, dessinatrice en architecture, a décroché le premier prix : « J'ai eu l'opportunité de faire mon apprentissage en allemand pour l'école et le français pour la pratique. Et j'ai eu la chance de me former dans une super entreprise où les projets sont divers et variés ; j'ai souvent pu aller sur les chantiers, travailler en équipe. J'ai beaucoup appris, tant socialement que professionnellement. La plus grande difficulté au-delà d'assimiler tout le nouveau vocabulaire en deux langues, a été de savoir seule, faire le lien et la traduction entre ces deux langues dans mes deux environnements. J'ai pris conscience de la difficulté d'étudier et de travailler dans deux langues différentes. Ces quatre années ont été superbes ! »

Danielle Emery



APPRENTIS MÉRITANTS 2022 :

1^{RE} : Delphine Preisig

Dessinatrice en architecture
(Savioz Fabrizzi architectes à Sion)

2^E : Faïsa Hassan

Boulangère-pâtissière
(Taillens SA à Crans-Montana)

3^E : Romain Barras

Mécatronicien automobiles
(Garage de Chermignon)

4^E : Mélanie Trifogli

Employée de commerce
(Altitude Immobilier Sàrl à Crans-Montana)

5^E : Max Barras

Dessinateur en architecture
(Atelier d'architecture Graphos Sàrl à Lens)

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

La Commune de Crans-Montana, sur proposition de la Commission Sport et culture, a décerné ses « Mérites » à Musique4All, à Mme Sylvie Doriot Galofaro et au Mouvement Junior du club Unihockey de Chermignon.

MUSIQUE4ALL

« Je félicite l'association Musique4all pour son action en faveur des enfants en difficulté. Votre organisation répond à un réel besoin en faisant découvrir le plaisir de jouer d'un instrument à de nombreux enfants », soulignait Nicolas Féraud, président de la Commune de Crans-Montana, lors de la cérémonie officielle en octobre dernier. Reconnue d'utilité publique, Musique4All est une organisation à but non lucratif qui a pour objectif de permettre à tout enfant, quels que soient son niveau cognitif et intellectuel, son handicap ou son trouble, d'avoir accès à l'apprentissage de la musique. « En décembre 2018, la Commune de Crans-Montana a été la première à croire à notre projet, aux bienfaits de la musique pour les enfants en difficultés, alors que nous n'avions pas fait nos preuves, se souvient Sarah Perruchoud-Cordonier, fondatrice et présidente de l'association. Nous comptons aujourd'hui plus de 60 élèves. Ce Mérite constitue donc, pour moi, la plus belle des reconnaissances pour le travail accompli. Elle va bien au-delà du soutien communal en forme de subventions. »

SYLVIE DORIOT GALOFARO

On lui doit quatre ouvrages, dont le fameux « Une histoire culturelle de Crans-Montana » paru en 2017. Sylvie Doriot Galofaro, née à Bienne mais qui a grandi sur le Haut-Plateau et ne l'a plus quitté, se définit comme une « touche-à-tout passionnée ». Tantôt historienne, tantôt chercheuse, conférencière et écrivaine « parce qu'il faut bien retranscrire toutes ces informations », la lauréate fut aussi enseignante au Centre

scolaire pendant trente ans (et elle profite désormais d'une retraite anticipée animée, souvent aux quatre coins du monde). « Ce prix représente beaucoup pour moi, souligne-t-elle. Un encouragement à poursuivre mes recherches notamment. J'ai passé ma vie ou presque à essayer de sensibiliser les gens au patrimoine et à la culture de la région. Ces efforts sont aujourd'hui valorisés. » Et Nicolas Féraud de conclure : « Je crois que Sylvie Doriot Galofaro est, aujourd'hui, la personne qui a la plus grande connaissance de l'Histoire de Crans-Montana ! »

MOUVEMENT JUNIOR DE L'UNIHOCKEY DE CHERMIGNON

« Ce "Mérite" que nous décernons cette année symbolise notre reconnaissance à tous ceux qui encadrent les Juniors du club d'Unihockey de Chermignon, aux membres du comité, aux parents. Votre club est vivant, dynamique et vous faites vraiment beaucoup pour la jeunesse », a souligné Nicolas Féraud. Le club compte aussi une formation masculine et une féminine qui évoluent toutes deux en 3^e ligue chez les actifs. Cela souligne bien le développement de cette société dynamique, sa volonté également de privilégier la base de la pyramide pour façonner des lendemains qui chantent. Au-delà des (bons) résultats d'ensemble des différentes équipes engagées dans leur championnat respectif, c'est surtout cette philosophie qui a été récompensée. « Cette distinction permet de mettre en lumière un sport mineur. Elle nous touche beaucoup, assure Michaël Zedi, le président du club. Elle nous conforte dans nos convictions : en formant les jeunes, nous sommes sur le bon chemin ! »

Blaise Craviolini



© Depez Photo Crans-Montana

QUAND LES BOURGEOISIES JOUENT « RETOUR VERS LE FUTUR »

Volonté de rajeunissement, nouveaux projets, crainte par rapport aux travaux pour la nouvelle Constitution cantonale : les bourgeoisies retrouvent le devant de la scène. Notre dossier.

Qui n'a pas vu tout ou partie de « Retour vers le Futur » (1985), le film culte de Robert Zemeckis, avec les aventures de Marty McFly dans la célèbre DeLorean-DMC12 qui permet de remonter le temps puis de se propulser dans l'avenir ? Eh bien, les bourgeoisies valaisannes – et à plus forte raison celles du Haut Plateau et de la Noble Contrée – empruntent aujourd'hui la même machine pour préparer à la fois leur futur et veiller sur leurs traditions.

Il faut dire qu'en Valais, l'institution bourgeoise remonte au XIII^e siècle. Il s'agissait alors de l'ensemble des habitants d'un même village (ou bourg), et du lieu où convergeaient tous les pouvoirs, du moins jusqu'à l'apparition de l'État fédéral en 1848. La création des communes à ce moment de l'histoire suisse va pousser peu à peu les bourgeoisies dans l'ombre, autrement dit avec des droits restreints.

120 alpages et 80 % des forêts du canton

Pouvoir limité, mais rôle économique très important puisque la fortune des bourgeoisies valaisannes en 2020 dépassait les 300 millions de francs. Elles possédaient 120 alpages, 80 % des forêts du canton, des biens immobiliers et des vignes en veux-tu en voilà. En 2017, la Fédération des Bourgeoisies Valaisannes (FBV) comptabilisait 141 communes bourgeoises, 74 dans le Valais romand (dont 50 sans conseil séparé) et 67 dans le Haut (dont 41 sans conseil séparé).

Plus près de chez nous, le président de la bourgeoisie de Mollens, David Vocat, résume l'enjeu majeur pour cette institution



Bourgeoisie de Mollens.

par trop méconnue : « Nous avons tous la même préoccupation : renouveler nos conseillers, intégrer de jeunes bourgeois intéressés par la défense de leurs racines, de leurs traditions. Nos seniors sont précieux, mais nous avons le devoir de préparer l'avenir. Il en va de la pérennité de la bourgeoisie. »



Bourgeoisie de Randogne.

Pour ce faire, le président et son conseil ont quelques jolis atouts : « Une très belle maison bourgeoise, une tradition du travail en équipe pour élaborer le vin de la bourgeoisie, un triage forestier très actif, une grande choucroute annuelle attractive, et de nombreux projets, comme celui de l'Espace Tsaumiau. » Autrement dit : le réaménagement d'une cabane propriété de la Grande Bourgeoisie de la Noble-Contrée, à proximité du départ de la télécabine des Violettes. « Et donc d'un intérêt indéniable pour Crans-Montana dans l'optique des Mondiaux de ski 2027 », conclut David Vocat.

Même type d'actions pour promouvoir sa bourgeoisie du côté du président Grégoire Jilg à Randogne, avec deux rendez-vous incontournables en sus : « L'un le 28 janvier à la Saint-Charles pour la tenue de l'assemblée primaire annuelle. L'autre en novembre, la « Régaille », où les bourgeois actifs sont conviés à partager un repas en remerciement des travaux effectués. » Et de préciser : « Notre premier problème, ce sont les registres. Depuis la fusion, on n'y précise plus l'origine exacte. À nous donc de tâtonner et de créer à partir de rien la liste des potentiels néobourgeois à démarcher. » On notera – chez lui comme chez ses confrères – deux autres priorités, plus politiques celles-là : le travail en harmonie avec les communes et les efforts consentis pour tenir un budget qui garantit l'autofinancement.

Crainte de la Constituante

En dehors de leur volonté commune de « rajeunir » les cadres, les membres du conseil suivent tous d'un œil inquiet les travaux de la Constituante, car celle-ci, dans un tout premier temps, avait été jusqu'à évoquer la possibilité de supprimer purement et simplement les bourgeoisies du canton. « On est soudé pour éviter les mauvaises surprises », explique David Vocat. « Heureusement, enchaîne Tony Lager, le président de la bourgeoisie de Chermignon, il semblerait que l'on se dirige vers un virage à 180 degrés. » « On va rester attentif, assure quant à lui Michel Rey, son alter ego de Montana, mais au bout du compte, ils n'auront pas vraiment le choix. S'ils entendent nuire aux bourgeoisies, je suis convaincu que ce sera un « Non » massif du peuple à la nouvelle Constitution. »

Pour Philippe Bender, historien et constituant au sein de la commission statuant sur les bourgeoisies, ces craintes émanant des présidents sont excessives, « incompréhensibles même », sourit-il. « Dans nos travaux, nous avons en effet simplifié les choses, proposant six régions au lieu des quatorze districts actuels. Et s'agissant des bourgeoisies, nous avons affirmé leur rôle et garanti leurs droits. Je le dis aux présidents inquiets : nous proposons même de hisser les communes bourgeoises au niveau des communes municipales. » En clair, d'octroyer des droits aux bourgeoisies sur le modèle de ce qui est fait pour les communes.



Bourgeoisie de Chermignon.

Intégrer les jeunes

Volonté de renouveau, statut garanti par la nouvelle Constitution : les bourgeoisies peuvent voir la vie en rose. Le président de celle de Montana, Michel Rey, en est d'ailleurs certain : « Je constate que les jeunes sont de plus en plus sensibles au terreau dans lequel ils ont grandi. Ils aiment organiser des événements dans leur communauté. Ils n'ont pas peur de prendre la parole et de s'engager. Voilà pourquoi nous faisons tout pour les intégrer. »



Bourgeoisie de Montana.

Concrètement, la bourgeoisie de Montana a vu grand pour prouver son dynamisme avec un projet très ambitieux sur une parcelle qu'elle a acquis au centre du village il y a cinq ans. « Montana-Village s'éteignait gentiment, résume Michel Rey, alors nous croyons beaucoup à la construction de ce quartier d'habitations où les jeunes du village trouveront leur bonheur, eux qui nous quittent trop souvent, et où nous ramènerons des artisans et des commerçants pour redonner de la vie à l'ensemble. »

Un optimisme marqué que partage Tony Lager, son compère de Chermignon : « Les bourgeoisies ont incontestablement pris de l'importance avec la fusion des communes. Un peu perdus dans une communauté passée soudain à 15'000 personnes, "mes" citoyens se sont tournés vers la bourgeoisie, perçue comme plus indépendante et plus proche. En trois ans, nous avons ainsi reçu plus de quarante demandes de bourgeoisie active. Bien plus qu'auparavant ! »

Jean-François Fournier

AMÉLIORATION DE L'OFFRE MÉDICALE: UN ATOUT POUR CRANS-MONTANA

La pandémie a du bon : elle a permis de tester l'organisation pour mettre sur pied, rapidement, des centres de test ou de coordonner les lieux de vaccination. Avec le recul, on voit ce qui peut être amélioré pour atteindre une plus grande efficacité. Pour Marielle Clivaz, à la tête du dicastère où se trouve la santé, la Commune de Crans-Montana a un rôle à jouer pour mettre les gens du monde médical en réseau et, au final, augmenter la qualité des prestations de soins : « C'est dans ce but que nous avons créé une commission permanente de la santé au sein de la Commune. Ses membres travaillent tous dans la branche : médecine, cliniques, pharmacie, physiothérapie, secours. Cette commission a pour rôles d'identifier les problématiques et de faire des propositions pour les résoudre. »

Le réseautage et le « brainstorming » vont être sources d'idées stratégiques ; les réflexions concernent les besoins des habitants de notre région, quel que soit leur âge, qu'ils soient résidents à l'année ou de passage, qu'ils s'agissent de gens installés depuis longtemps ou de retraités qui songent à vivre dans la région. « Pour les personnes qui cherchent un lieu de résidence au moment de leur retraite, la présence d'un système de santé et de soins à la personne de qualité est primordial au moment de la prise de décision. La Commune de Crans-Montana et notre Haut-Plateau ont là un atout à mettre en avant. »

La Commune de Crans-Montana se réjouit donc de l'ouverture de la *Permanence Médicale Victoria* ce début d'hiver. Sous la direction du Dr Yves Yamgoue, la PMV va assurer un service pour les urgences « debout » sept jours sur sept ; plusieurs médecins vont installer leur consultation en proposant des prestations de médecine interne et générale, mais aussi dans le traitement de la douleur, l'orthopédie et la traumatologie de l'appareil locomoteur, la neurochirurgie.



Dr Yves Yamgoue et Dr Stéphane Doupsis à la Permanence Médicale Victoria (PMV).

PERMANENCE MÉDICALE VICTORIA

Rue Louis-Antille 15, 3963 Crans-Montana
Ouvert tous les jours de la semaine, les week-ends et les jours fériés.



DEUX DÉCENNIES DE RYTHMES ET D'ÉMOTIONS

La société Gugg'Dragons de Chermignon, présidée par Cédric Bezançon, célébrera son 20^e anniversaire les 9 et 10 décembre prochains. En grandes pompes. Un événement intergénérationnel.

« On nous a longtemps pris pour des fantaisistes ou des rigolos, on nous prend désormais au sérieux. Au fil des années, nous avons prouvé aux gens que nous pouvions faire de belles choses et que nous n'existions pas que pour jouer des airs entraînants et boire des verres ! » Caissier de la guggen et vice-président des festivités du 20^e, Damien Emery retrace en quelques phrases toute l'évolution des Dragons. Une entité forte d'une moyenne d'âge de 25 ans, d'une mixité exemplaire (50 % d'hommes et 50 % de femmes), et qui s'est progressivement frayée une place au soleil dans le paysage culturel et folklorique local.

Ne plus grandir mais consolider

Le constat est d'autant plus réjouissant qu'à Chermignon, on le sait, les fanfares focalisent généralement l'attention et l'intérêt. « Nous cohabitons parfaitement avec elles, assure Xavier Barras, membre du comité d'organisation du 20^e. Mieux : nous procédons même à quelques échanges de matériel et logistique. Un quart de nos membres appartient d'ailleurs aux deux sociétés. »

Les Dragons ont donc atteint leur maturité, leur stabilité, mais aussi leurs limites. « Nous n'avons plus l'intention de grandir, précisent nos interlocuteurs. Quarante-cinq membres, ça suffit, ça tourne bien ! Nous préférons maintenant miser sur la qualité plutôt que sur la quantité, d'autant que l'ambiance interne est excellente et

que le groupe est homogène et cohérent au niveau musical. » Une efficacité entretenue par une trentaine de répétitions et cultivée lors d'une dizaine de sorties annuelles.

Deux jours de folie

Pour marquer comme il se doit ces deux décennies de passion, Christopher Noirjean et son comité *ad hoc* ont vu les choses en grand. Sur le thème prometteur d'« à l'envers » (on ne vous en dit pas plus...), un souper de soutien est agendé le vendredi 9 décembre à Martelles (renseignements et inscriptions sur le site www.guggdragons.ch). Il permettra notamment d'entretenir les instruments et de mettre un peu de beurre dans les épinards par rapport à l'acquisition – envisagée – de nouveaux costumes.

Le lendemain, après un solide apéro villageois au stade de foot de Combuissan, place à l'allégresse et aux rythmes endiablés avec une grosse soirée orchestrée par sept guggens, dont une fribourgeoise qui s'est spontanément invitée à l'événement. « Cette manifestation se veut conviviale et surtout intergénérationnelle », insistent Damien Emery et Xavier Barras en guise de conclusion.

Blaise Craviolini

IL ÉTAIT UNE FOIS

ONCE UPON A TIME

LE TRAVAIL À L'ALPAGE

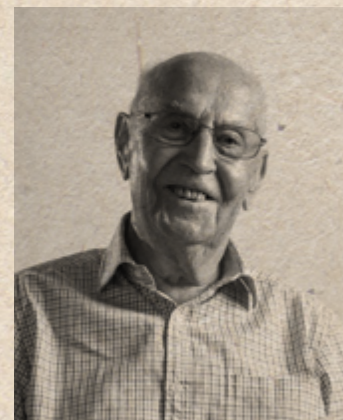
Lucien Berclaz est né en 1930 dans le petit village de Randogne. En 1944, il trouve du travail à l'alpage de Pépinet. Il y devient le « maille », un rôle dont il est fier. Il parle de cette époque dans une interview à écouter en ligne.

Durant trois mois, de mi-juin à mi-septembre, Lucien Berclaz reste là-haut, perché à près de 2000 mètres d'altitude. Il se lève à deux heures du matin, surveille le bétail le temps que dure la traite. À huit heures, les vaches s'en vont pâturer dans les prés alentours. Lucien nourrit les cochons avec le petit lait. À 10 heures, enfin la première pause. On mange un morceau de pain de seigle, un peu de polenta. Parfois, ses yeux se ferment et il s'endort. Pour quelques heures seulement, car en début d'après-midi, tout recommence : surveiller les vaches, gérer la deuxième traite, s'occuper des cochons. La journée du gamin s'achève vers 21 heures. Pas de lits dans la cabane, seulement des paillasses : Lucien ne se déshabille jamais complètement, tout au plus enlève-t-il ses souliers quand ceux-ci sont détrempés. Oui, il se dit que les conditions sont dures, mais il mange à sa faim, et il gagne quelques sous. Pour une saison, donc pour trois mois, nonante francs : c'était un bon salaire.

Là-haut, on était seul, le vent, le froid et la pluie pour unique compagnie. Lucien le dit : il ne regrette rien.

À seize ans, Lucien remonte à l'alpage : il a grandi, il n'est plus le « maille », c'est lui qui s'occupe du troupeau. Un an plus tard, il est nommé responsable des génisses : pour surveiller les 150 bêtes, il passe deux semaines au grand air, dormant sous une tôle qu'il transporte avec lui, accolé d'une vache pour se fournir en lait. Ce sera sa dernière expérience à l'alpage.

Martin Bagnoud



POUR ÉCOUTER L'INTÉGRALITÉ DU TÉMOIGNAGE, SCANNEZ LE QR CODE CI-DESSOUS :





« DIRIGER LE MANÈGE DE CRANS-MONTANA: UN PROJET EXALTANT! »

Éléonore Garcia,
nouvelle gérante du Manège de Crans-Montana

Nouvelle gérante du Manège de Crans-Montana, Éléonore Garcia prendra officiellement ses fonctions au tout début 2023. Portrait d'une passionnée au tempérament de feu qui fourmille d'idées.

Il y a des attirances qui ne s'expliquent pas. Qui sont innées. « Dans la famille, nous étions plutôt chiens ou chats. Personne ne pratiquait l'équitation, précise Éléonore Garcia. J'ignore donc pourquoi cet animal m'a fasciné depuis ma naissance. J'ai commencé les cours à l'âge de quatre ans, mais ma maman m'a toujours dit que je voulais monter sur un cheval avant même de savoir marcher... Il faut croire que c'était dans mon ADN! »

Pour elle, le cheval est un grand maître : « Il m'enseigne la modestie, la persévérance et la rigueur. Autant de valeurs qui m'aident à grandir. Il m'apporte également un formidable sentiment de liberté et de connexion avec la nature. »

Un CFC d'écuyère

Cette passion dévorante n'a cessé d'accaparer - avec bonheur - le quotidien de la Sierroise d'aujourd'hui 33 ans. À tel point qu'au

moment de choisir un métier, l'adolescente qui murmurait à l'oreille de la plus noble conquête de l'homme s'est naturellement tournée vers celui d'écuyère. Elle a obtenu son CFC dans une structure fribourgeoise.

Son certificat fédéral en poche, elle a ensuite géré pendant six ans le restaurant du Camping Sedunum, à l'entrée de Sion, tout en perfectionnant sa formation équestre et en exploitant parallèlement une école indépendante forte de quatre chevaux et 35 élèves.

C'est dire si la jeune maman d'un bout de chou de cinq ans se réjouit d'entamer son aventure à la tête du Manège de Crans-Montana. « C'est un projet exaltant, un défi fantastique, un rêve de gamine qui se concrétise. Ce travail va me prendre aux tripes nuit et jour. Je trépigne déjà d'impatience! » Et d'assurer : « Je serai digne de la confiance des instances communales dirigeantes. »



Former des apprentis

Les premiers mois d'exploitation, Éléonore Garcia officiera seule, sans compter ses heures... Elle envisage cependant, à moyen terme et au gré de l'évolution de s'entourer d'écuyers et de palefreniers notamment, ainsi que de personnel de la restauration.

« Le site est accessible, accueillant et convivial. Il peut être fréquenté par des gens qui gravitent autour du cheval mais aussi par Monsieur et Madame-tout-le-Monde, par les familles. Il est important, à mes yeux, de développer toutes les potentialités », insiste celle qui est également détentrice d'une patente de café-restaurant. « À plus long terme, j'aimerais également transmettre ma passion et mes connaissances et former des apprentis. »

Le plaisir en priorité

Démocratiser le cheval, organiser des ateliers, des animations, des camps de vacances, des initiations, susciter de nouvelles envies et, pourquoi pas, de nouvelles vocations : telles sont les aspirations - et les objectifs - de la future gérante du manège. « Même si de nombreux chevaux pourront se préparer pour les concours, tous niveaux confondus, et même s'il y aura une véritable école d'équitation, je ne veux pas privilégier le côté compétition. Ma politique sera surtout axée sur le cheval-plaisir... »

Blaise Craviolini

COHABITATION HIVERNALE

Des gestes simples permettent une cohabitation intelligente entre nous et les animaux sauvages:

- 1. EN SUIVANT LES CHEMINS BALISÉS, NOUS PERMETTONS AUX ANIMAUX DE S'HABITUER À NOTRE PRÉSENCE.**
- 2. EN RESPECTANT LES ZONES DE PROTECTION DE LA FAUNE, NOUS LEUR LAISSONS UN ESPACE DE TRANQUILLITÉ (CARTE CI-CONTRE).**
- 3. EN ÉVITANT LES LISIÈRES DE FORÊT ET LES SURFACES NON ENNEIGÉES, NOUS CONSERVONS INTACT LE GARDE-MANGER DES ANIMAUX ET LES LAISSONS SE REPRODUIRE.**
- 4. EN GARDANT SON CHIEN EN LAISSE, NOUS ÉVITONS AUX ANIMAUX UNE FUITE ÉNERGIVORE.**

La région de Crans-Montana abrite des animaux vulnérables, tels que le Tétrasyre. Respecter la charte de cohabitation, c'est contribuer à la survie de cet animal étonnant!



MIDNIGHT: UN PROJET POUR LES JEUNES!

La salle de sport du Centre scolaire de Crans-Montana ouvre ses portes tous les samedis soir (sauf vacances scolaires) de 18 h 30 à 21 h 30. L'objectif de ce projet est d'accueillir les jeunes de la 1^{re} année du CO à 17 ans pour qu'ils puissent se rencontrer dans un lieu sécurisé. La participation est gratuite et ne nécessite aucune inscription préalable.

Les jeunes de la 1^{re} du CO à 17 ans ont l'opportunité, chaque samedi soir (sauf vacances scolaires), de se retrouver gratuitement dans la salle de sport du Centre scolaire de Crans-Montana. Foot, basket, soirée à thème ou encore des défis sportifs contre les membres de la Police leur sont proposés librement tout au long de la saison. Un coin « chill », de la musique et un kiosque où se vendent boissons, pizzas et snacks viennent compléter le décor posé par l'équipe qui encadre ces soirées.

Le Midnight Crans-Montana est parti fort en ce début de saison avec une belle participation et des soirées spéciales à succès, comme la visite des pompiers de Crans-Montana le 8 octobre dernier qui a permis aux 28 jeunes de visiter les camions et de tester les lances incendie.

Pour les jeunes, par les jeunes

Pour les samedis prévus pour cette saison, l'équipe de coaches a développé de nombreuses soirées spéciales comme un tournoi d'unihockey, un parcours du combattant (de la combattante) ou encore un paintball revisité. Un des objectifs principaux est la variété des activités et les jeunes peuvent proposer leurs propres idées.

L'entrée est gratuite, sans inscription préalable et s'adresse aux jeunes de la 1^{re} du CO jusqu'à 17 ans.

www.ideesport.ch/fr/projekte/midnight-crans-montana/



TRUCS ET ASTUCES EN CUISINE



AU FRIGO (OU PAS)

Les fruits et légumes apprécient le tiroir du bas dont la température avoisine 8°C (mais il est préférable, lorsqu'ils sont frais, de les conserver à température ambiante pour éviter qu'ils ne ramollissent, ou à la cave, ou pourquoi pas dans un « frigo du désert » pour ceux qui veulent tenter l'expérience). Tomate, ail, oignon, pomme de terre, banane ou encore avocat s'altèrent facilement au frigo : à conserver à température ambiante ! Certains conservent les carottes dans un bac rempli de sable humide.

L'étage juste au-dessus du bac à légumes est le plus froid du frigo (2 à 3°C), il est idéal pour la viande, le poisson et les denrées facilement périssables. En montant encore d'un étage, on se trouve à une température de 5-6°C, idéale pour stocker les produits laitiers frais ; placez les fromages tout en haut (8-10°C) et pensez à les sortir à l'avance pour retrouver toute leur saveur.



DANS LA PORTE DU FRIGO (10-15°C) : BOISSONS ET SAUCES

Pâtes, farine, noix, conserves, sirops, vinaigre et huile d'olive aiment l'obscurité du garde-manger ou du cellier. Deux « écoles » s'affrontent pour la conservation des œufs : ils se plaisent pendant quelques jours à température ambiante de manière à éviter des chocs thermiques. Pareil pour les confitures entamées qui vivent bien hors du frigo si elles ne sont pas allégées en sucre.



DES GLAÇONS POUR L'APÉRO OU LA SAUCE AU PESTO

Le bac à glaçons peut servir à congeler les restes de sauces à salade, de pesto, des herbes fraîches dans l'huile, mais aussi les blancs d'œuf, le bouillon, etc. Vous pouvez aussi conserver les fleurs du jardin dans le bac à glaçon pour faire de jolis glaçons pour le seau à champagne à Noël et de beaux cocktails.



POUR UN FRIGO MOINS GOURMAND

10 % de la consommation d'électricité des ménages est imputable aux appareils frigorifiques. Ne mettez jamais de plats chauds ou tièdes au réfrigérateur mais attendez qu'ils aient refroidi ! Placez les plats surgelés dans le frigo pour que celui-ci absorbe le froid et consomme moins d'énergie. Et si vous partez en vacances, pensez à vider votre frigo et à le débrancher ! Réglez la température de votre réfrigérateur sur 7°C. Pour un congélateur, -18°C suffisent.



ÉCORCES DE CITRON

Essayez de fabriquer votre propre solution de nettoyage non-toxique ! Récupérez les écorces de citron en les mettant dans un sachet au congélateur. Lorsque vous avez assez d'écorces pour remplir un bocal de 3 litres, ajoutez du vinaigre blanc jusqu'à ce que les pelures soient toutes submergées. Laissez la préparation reposer pendant deux semaines à température ambiante. Ensuite, filtrez le liquide et remplissez votre bouteille à spray. Voilà !



BOUILLON DE PELURES

Mettez toutes les pelures de vos légumes, celles des oignons et même de l'ail, les bouts de courgettes et les restes de champignons dans un sachet et placez dans le congélateur. Lorsque vous avez assez de pelures pour faire une grande casserole, faites votre bouillon. Ajouter assez d'eau pour en tirer un maximum. Ajoutez quelques épices et des herbes fraîches pour le goût (et des nutriments en plus). Filtrer les pelures puis conservez le bouillon dans des bocaux au frigo (une semaine). Il y a aussi l'option de congeler des sachets ou cubes de bouillon.



DES FRUITS D'ÉTÉ EN HIVER

En été, cueillez les fruits et mettez-les sur une plaque à gâteau (en évitant qu'ils se touchent) et glissez dans votre congélateur pendant quelques heures ; puis répartissez dans des sachets une fois congelés. Vous pourrez en déguster les fruits toute la saison d'hiver dans vos porridges, smoothie ou en tartes.

EMBELLISSEMENT DES BALCONS ET TERRASSES

Une nouvelle fois, la Commune de Crans-Montana met en avant le travail de celles et ceux qui fleurissent balcons et terrasses, donnant belle allure à notre destination touristique.



Prestige, vainqueur dans la catégorie Immeuble.



Restaurant Mi-Côte, vainqueur dans la catégorie Restaurant.



Hôtel Panorama, vainqueur dans la catégorie Hôtel.

La Commune de Crans-Montana organisera, au printemps 2023, un cours pour apprendre à jardiner sur son balcon. Le concours 2023 des « Terrasses et balcons fleuris » sera lancé à ce moment-là. Les informations seront disponibles le moment voulu sur le site www.commune-cransmontana.ch

DES INVESTISSEMENTS 2023

SOUS LE SIGNE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Dans le contexte d'une conjoncture marquée par une inflation galopante et une insécurité mondiale générant des hausses successives des prix des produits énergétiques, les investissements de la Commune de Crans-Montana prévus au budget 2023 se veulent porteurs d'un souffle dynamique plus que substantiel.

Pour 2023, les investissements nets budgétisés totalisent 38,3 millions de francs. Une somme encore jamais atteinte depuis l'existence de la nouvelle commune de Crans-Montana au 1^{er} janvier 2017 : en 2021, les réalisations avaient été de 20,1 millions nets et ceux budgétisés pour 2022 étaient chiffrés à près de 34 millions (mais encore faut-il que ces investissements projetés puissent se réaliser, car les conséquences de la pandémie, de la pénurie de matériaux et de main d'œuvre vont certainement impacter la réalisation de ces investissements de l'année en cours).

Le financement de ces investissements est assuré tout d'abord par la marge d'autofinancement dégagée grâce à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement, soit une moyenne d'environ 20,0 millions de francs par an depuis 2017.

S'ajoutent à la marge d'autofinancement deux crédits d'engagement déjà votés par l'Assemblée primaire : 14,5 millions pour l'EMS intercommunal Le Christ-Roi à Lens (dont le 50 % du financement externe a pu être assuré à un taux d'emprunt de 0,94 % pour 10 ans) et de 4,8 millions pour la crèche de Martelles.



La capacité du lac de Chermignon sera augmentée ; les travaux dureront deux ans.



Le coût total du stade d'arrivée de la Nationale aux Barzettes pour les trois communes sera de 19 millions de francs.

Nouveaux crédits d'engagement

Deux nouveaux crédits d'engagement sont soumis à l'Assemblée primaire du 12 décembre 2022. Le premier concerne les travaux de renforcement et exhaussement de la digue du lac de Chermignon, propriété de la Commune de Crans-Montana (9 millions) ; le deuxième servira aux travaux à la station de potabilisation de Plans-Mayens (10 millions).

« Tout financement a un coût, commente Yvan Rion, conseiller communal en charge des finances, notamment en regard des amortissements de l'ordre de 10 % à effectuer lors de chaque exercice, de la charge financière inhérente aux taux d'intérêt actuels sur les emprunts bancaires de 2,5 % à 3 % pour le long terme. Ces taux ont pris l'ascenseur depuis la récente décision de la Banque Nationale Suisse (BNS) de relever son taux directeur en septembre 2022 (pour rappel : intérêt négatif de 0,75 % depuis janvier 2015). Une hausse pressentie dans le courant de ce 4^e trimestre 2022, en référence à une inflation supérieure de 3 %, est dans le point de mire de la BNS. » À ces coûts d'amortissements et d'intérêts viennent s'ajouter les coûts d'exploitation des immeubles qui subissent de plein fouet la hausse des produits énergétiques (gaz, électricité, mazout, matières premières, etc.).

« Une gestion prudente et sélective quant aux investissements prioritaires liés à l'or bleu s'avère bien évidemment de circonstance durant cette crise planétaire persistante : car gouverner c'est prévoir ! Et ne rien prévoir c'est courir à sa perte. »

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023

CHF 15,5 mios au chapitre de l'eau (répartis entre protection de l'environnement et aménagement du territoire) :

- CHF 4,0 mios pour l'augmentation de la capacité du lac de Chermignon (dans le cadre d'un investissement total de CHF 9,0 mios planifiés sur deux ans)
- CHF 2,5 mios pour les stations de potabilisation
- CHF 2,2 mios pour les réservoirs et chambres de captage
- CHF 2,0 mios pour le réseau d'eau potable
- CHF 1,6 mio pour le curage des lacs, la sécurisation et aménagements de divers torrents
- CHF 1,2 mio pour l'aménagement du lac Grenon
- CHF 0,7 mio pour le traitement des eaux usées
- CHF 0,4 mio pour la modernisation des compteurs d'eau et 0,2 mio pour le réseau d'irrigation

CHF 6,6 mios pour les routes :

- CHF 4,3 mios pour les routes communales
- CHF 2,1 mios pour le réseau cantonal
- CHF 0,2 mio pour des parkings

CHF 6,5 mios pour notre part ACCM (soit le 67,2 % du budget total pour 2023 de 9,7 mios). Ces investissements intercommunaux concernent notamment :

- le stade d'arrivée des Barzettes (à noter que le stade de la Nationale coûtera à la Commune de Crans-Montana, d'ici 2027, sans déduction des subventions attendues, le montant total de 14,5 millions ; le coût complet à charge des trois communes est de 19 millions)
- le Centre de congrès Le Régent pour CHF 0,9 mio
- l'achat de dépôts de stockage pour CHF 0,7 mio
- le Hameau de Colombire pour CHF 0,2 mio

CHF 5,4 mios pour l'EMS intercommunal Le Christ-Roi à Lens

pour un coût global devisé à CHF 28 mios et financés par une subvention étatique d'environ CHF 7 mios, le solde est à la charge des communes copropriétaires, soit CHF 21 mios dont près de CHF 15,0 mios (ou 70 %) au total pour la commune de Crans-Montana et d'environ CHF 6,0 mios (ou 30 %) pour celles de Lens et Icogne.

CHF 4,3 mios pour les bâtiments et terrains en propriété, soit :

- CHF 2,4 mios pour la crèche-garderie de Martelles
- CHF 0,5 mio pour la zone artisanale de Ley de Sion dans le cadre d'un investissement total de CHF 9,0 mios de 2023 à 2025, dont 50 % à charge de chacune des communes de Crans-Montana et Lens
- CHF 0,4 mio pour les centres scolaires et UAPE
- CHF 0,4 mio pour des panneaux solaires sur les toits des immeubles
- CHF 0,6 mio pour divers et autres terrains

Nota bene : ces chiffres sont indicatifs, le seul budget validé par l'Assemblée primaire le 12 décembre 2022 fait officiellement foi. Le détail est à consulter sur le site internet www.commune-cransmontana.ch

